

## **Parc éolien du Mont Sujet : un projet qui interroge**

Près de 80 personnes se sont déplacées pour assister à la soirée d'information organisée par l'association Mont Sujet Libre le 29 avril. Cette forte affluence illustre l'intérêt – et le besoin – de la population d'être informée, de manière factuelle, sur un projet susceptible de bouleverser profondément le paysage du Plateau de Diesse et de tout l'Arc jurassien.

Trois spécialistes du domaine ont apporté un éclairage précis sur les multiples facettes de ce projet controversé. Michel Fior, président de l'association Paysage Libre BEJUNE, est revenu sur les origines de ce projet éolien, lancé il y a 30 ans. Il le classe parmi les plus dommageables du pays, tant par ses impacts paysagers que sur les milieux naturels. Il y voit une décision purement politique : en 2022, malgré le refus constant des services fédéraux et cantonaux, le projet a été intégré au plan directeur sur décision de la Conseillère d'État socialiste Evi Allemann.

Le physicien Bernard Jeanneret a ensuite levé le voile sur les conséquences concrètes de la construction : 32 hectares de pâturages et de forêts à défricher, une route massive à aménager pour acheminer des convois de 130 tonnes jusqu'au sommet, et des mois de va-et-vient de camions transportant béton et ferraille. Le résultat ? La transformation d'un site aujourd'hui consacré à l'agriculture et aux loisirs doux en une zone industrielle bruyante. Pour lui, la pesée des intérêts est déséquilibrée : une production énergétique intermittente et marginale ne saurait justifier la destruction de paysages de haute valeur.

Wendy Holden, vétérinaire, a apporté un regard rarement évoqué dans le débat public : celui de la santé, animale et humaine. Forte des expériences allemandes et françaises, elle a plaidé pour l'application du principe de précaution. Elle a exposé les effets délétères observés dans plusieurs exploitations agricoles, où le bétail souffre de troubles métaboliques, de baisse de la productivité et de la fertilité et d'un affaiblissement du système immunitaire – autant de symptômes liés notamment aux courants vagabonds générés par les installations électriques des éoliennes. En Suisse, contrairement à d'autres pays européens, aucune distance minimale n'est imposée entre les éoliennes et les habitations, qui peuvent se trouver à moins de 300 mètres.

Animée par le président de l'association, Christian Chopard, la soirée s'est conclue sur un échange riche entre intervenants et public, révélant un fort besoin de compréhension face à un projet aussi complexe. Une question, omniprésente tout au long des discussions, reste en suspens : pourquoi vouloir imposer une technologie aussi invasive, au nom de la transition écologique, alors qu'elle menace justement les équilibres qu'il y a lieu de préserver ?

### **Contact**

Christian Chopard, président, 079 679 59 26

<https://montsujet.ch/>

[montsujetlibre@gmail.com](mailto:montsujetlibre@gmail.com)